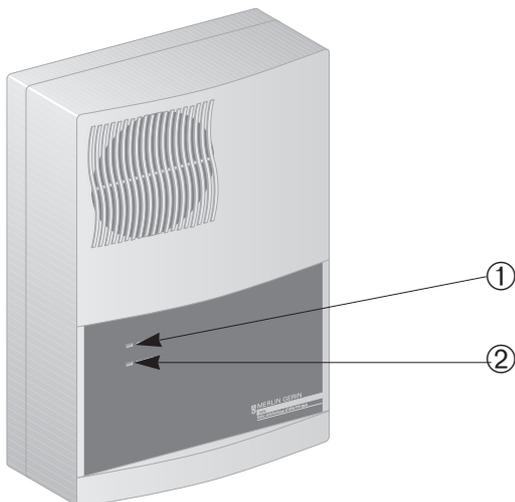


Le bloc autonome d'alarme sonore (BAAS) du type Ma (manuel) est un équipement d'alarme de type 3. Il est prévu pour être utilisé dans les établissements recevant du public (ERP) et nécessitant un SSI de catégorie D au sens des normes NFS 61 931 et 61 936. Dans ces établissements, l'ouverture d'une boucle de commande entraîne immédiatement la diffusion de l'alarme générale.



réf. 57384 - BAAS Ma

### signification des voyants



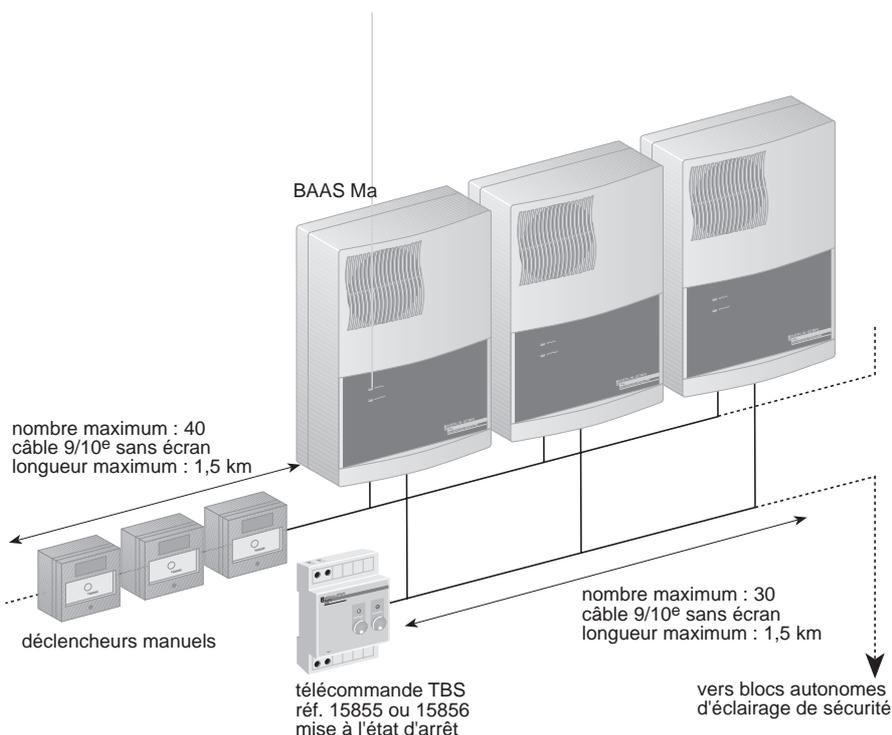
#### ■ alarme feu ① :

- voyant rouge allumé : boucle de déclencheurs manuels activée (alarme)
- voyant rouge éteint : boucle de déclencheurs manuels non activée ou appareil à l'état d'arrêt

#### ■ sous tension ② :

- voyant vert allumé fixe : présence secteur, batterie en charge
- voyant vert clignotant : absence secteur, fonctionnement sur batterie
- voyant vert éteint : appareil à l'état d'arrêt ou absence de charge batterie

### principe d'une installation



■ dans le cas du type 3, lorsqu'un bâtiment est équipé de plusieurs blocs autonomes d'alarme sonore (BAAS de type Ma au sens de la norme en vigueur), l'action sur un seul déclencheur manuel doit provoquer le fonctionnement de tous les BAAS du bâtiment

■ la mise à l'état d'arrêt de l'équipement d'alarme doit être effectué à partir d'un seul point

■ le dispositif de télécommande (produit modulaire) doit être accessible seulement au personnel qui en a la charge

■ montage en coffret  
ce dispositif peut asservir en même temps éclairage et BAAS

## fixez le BAAS Ma au mur

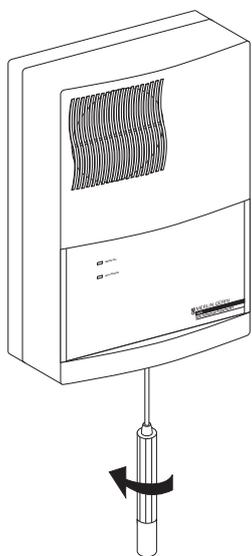


fig. 1

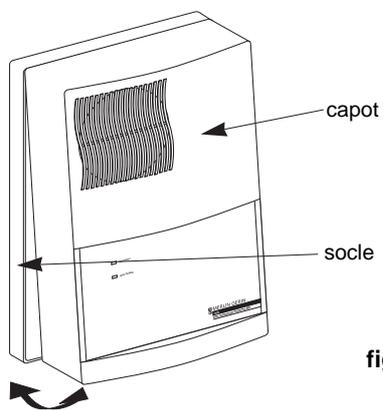


fig. 2

■ retirez la vis de blocage du capot (figure 1)

■ faites pivoter un tournevis dans l'encoche située près de la vis de blocage (figure 1)

■ découpez le capot du socle (figure 2)

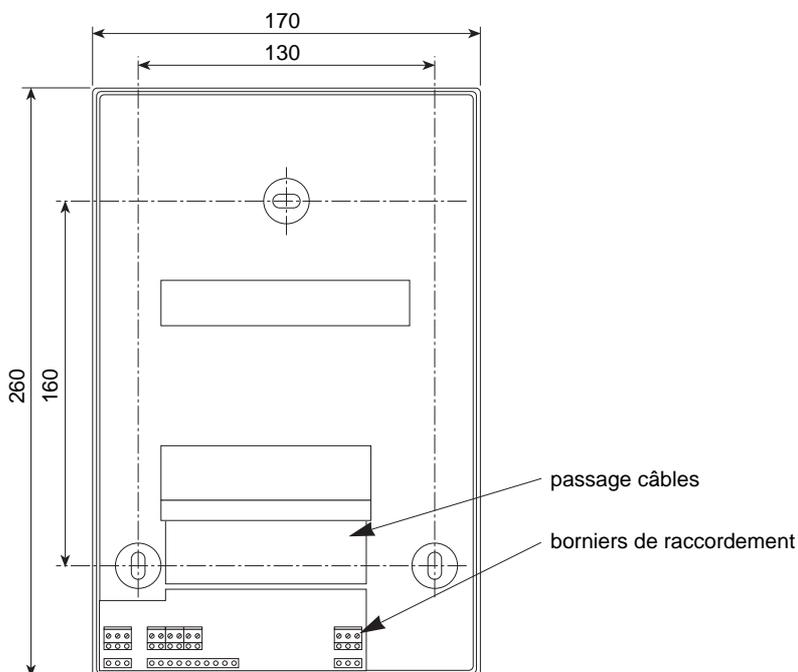


fig. 3

■ faites passer vos câbles dans les ouvertures prévues à cet effet (figure 3)

■ fixez le socle en vous en servant comme gabarit de perçage



les blocs autonomes d'alarme sonore (BAAS) du type Ma doivent être mis hors de portée du public par éloignement (hauteur minimum de 2,25 m) ou par interposition d'un obstacle, ils doivent être audibles de n'importe quel endroit du bâtiment

# effectuez les raccordements

## raccordements obligatoires

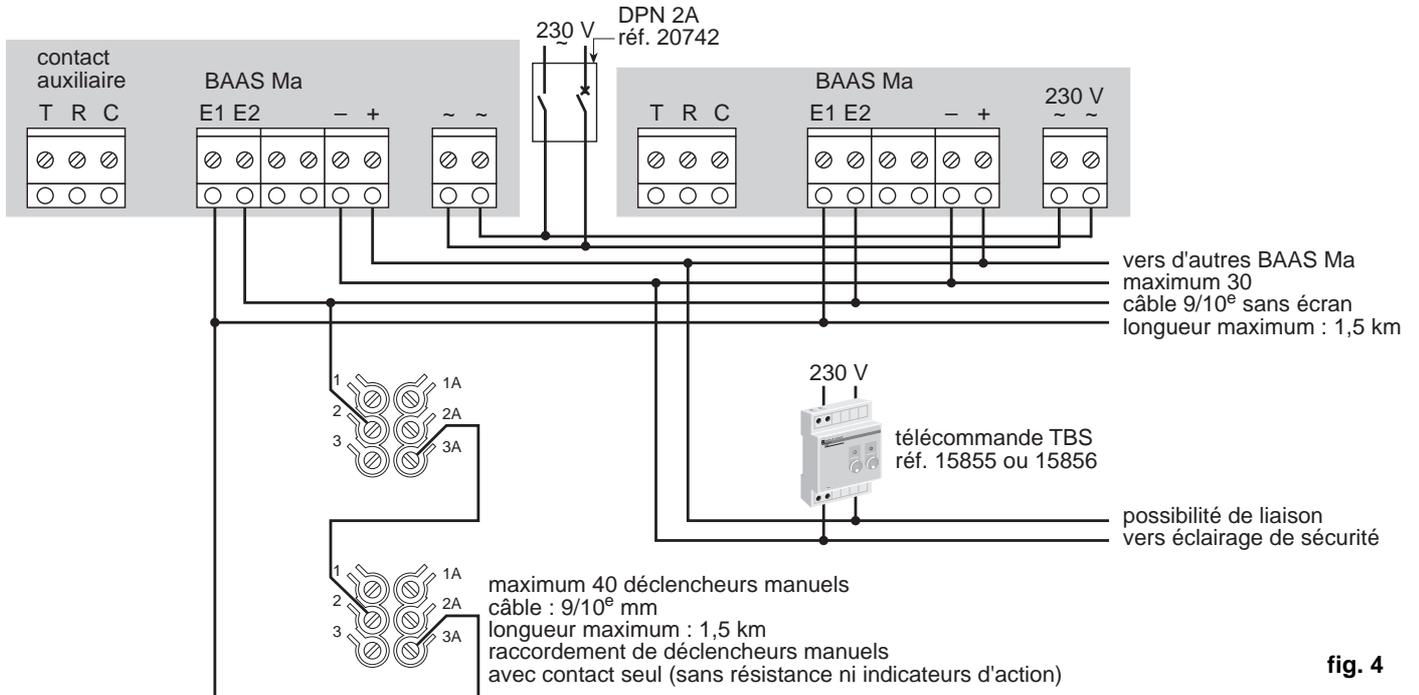


fig. 4

## raccordement du contact auxiliaire

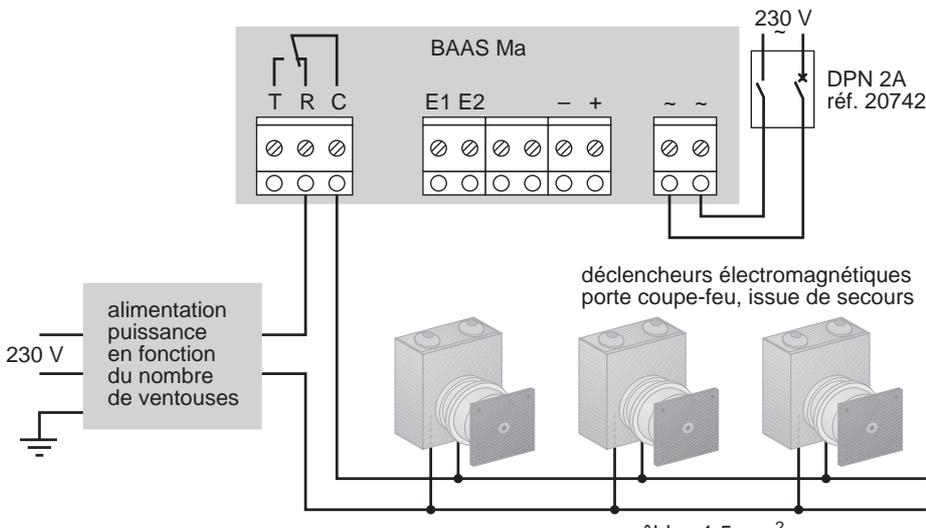


fig. 5

- la boucle de déclencheurs manuels doit être normalement fermée
- la télécommande permet la mise à l'arrêt de l'installation à la fin de la période d'exploitation, et après une coupure volontaire du secteur (appuyer sur extinction). Dès le retour secteur, les BAAS sont automatiquement remis à l'état de veille

## effectuez la mise en service

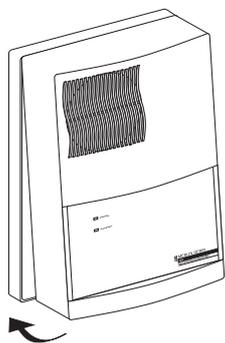


fig. 6

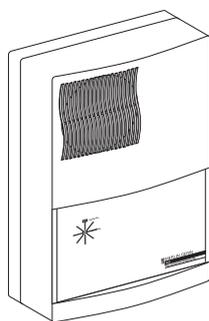


fig. 7

■ le raccordement terminé, remplacez le capot sur le socle en encliquetant d'abord la partie supérieure, puis en faisant pivoter vers le bas (figure 6)

■ mettez l'installation sous tension :  
 le témoin vert s'allume (figure 7)

## effectuez les essais

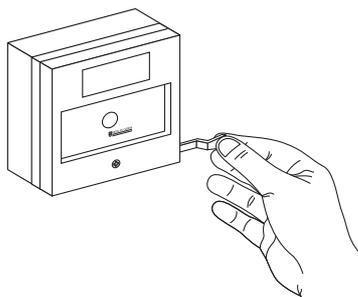


fig. 8

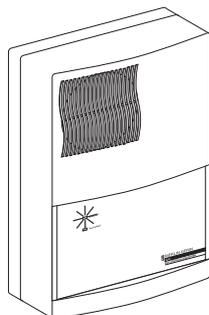


fig. 9

■ sollicitez un déclencheur manuel avec la clé d'essai (figure 8)  
 le voyant rouge s'allume (figure 9)  
 l'alarme sonore générale est déclenchée pour une période de 5 minutes



une alarme sonore déclenchée dure 5 minutes et s'arrête automatiquement. Le réarmement du déclencheur manuel qui a provoqué l'alarme, ne peut l'interrompre même si celui-ci est réinitialisé immédiatement

le contact du relais d'asservissement change d'état et reste actionné tant que la boucle de bris de glace n'a pas été actionné

■ retirez la clé d'essai (figure 8)

■ **vous pouvez effectuer un arrêt volontaire de l'alarme** (uniquement pendant la mise en service pour les essais) :

désaccouplez le capot du socle et remettez le après 10 secondes  
 remplacez la vis de blocage du capot sur le socle

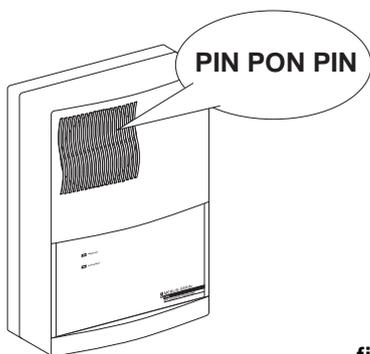


fig. 10

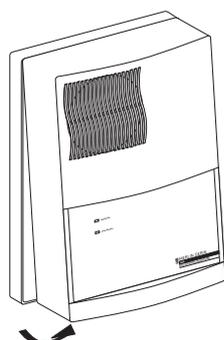


fig. 11

## caractéristiques techniques

- dimensions (mm) : 260 x 170 x 77
- poids avec batterie : 1,6 kg
- couleur : beige RAL 9001
- température de stockage :  
- 20°C ; + 65°C
- température de fonctionnement :  
- 10°C ; + 50°C
- indice de protection : IP 305

- alimentation : 230 V  $\pm$  10 % ; 50 Hz à protéger par un disjoncteur DPN 2 A
- sécurité électrique : classe 2
- batterie SAFT : 10 VT AA ; 12 V ; 0,5 Ah Ni-Cd étanche
- autonomie nominale : 12 heures en veille + 5 minutes en alarme
- changer la batterie tous les 4 ans
- capacités maximum sur une ligne :  
 30 BAAS de type Ma :  
– longueur maximum de la ligne : 1500 m  
 40 déclencheurs (sans indicateur d'action ; réf. 57300, 57301 et 57302) maximum sur une boucle :  
– longueur maximum de la boucle : 1500 m  
– déclenchement par ouverture de la boucle

- contacts auxiliaires :  
48 V AC, 3 A
- télécommande : boîtier TBS réf. 15855 ou 15856
- durée de l'alarme générale : 5 minutes
- nombre de décibels : 90 dB à 2 mètres  
son AFNOR NFS 32001 et NFS 61936
- certification (NFC 48150) :  
 n° Ma 89122